

## Qu'est-ce que le MFEC

Le MFEC ou Mouvement professionnel francophone des éducateurs de chiens de compagnie est une **association** qui regroupe des professionnels de l'éducation et du comportement canin.

Le MFEC a pris exemple sur l'une des plus importantes associations américaines reconnue au niveau international, l'APDT (Association of Pet Dog Trainers) dont le Dr Ian Dunbar est le fondateur.



Les objectifs du MFEC sont semblables à ceux de l'APDT :

- 🐾 **promouvoir** les **méthodes amicales et positives** en éducation et rééducation canine,
- 🐾 **réunir** les **meilleurs conférenciers** français, européens et internationaux lors d'un congrès annuel,
- 🐾 **promouvoir** auprès des instances professionnelles et associatives le **métier d'éducateur** canin que celui-ci soit comportementaliste ou non,
- 🐾 **réunir** les **professionnels des métiers du chien** et plus largement du monde animal,
- 🐾 **diffuser** un **bulletin** avec de nombreux articles,
- 🐾 **faire connaître** le **métier d'éducateur** de chiens de compagnie...

## Comment adhérer au MFEC

3 niveaux d'adhésion sont proposés :

**L'ADHÉSION COMPLÈTE**, destinée à tous les éducateurs de chiens de compagnie professionnels indépendants.

**L'ADHÉSION INTERMÉDIAIRE**, destinée aux éducateurs salariés, à tous les professionnels travaillant avec les animaux autre qu'en éducation canine, toute société de biens et de services relatifs à l'animal de compagnie ou toute association ou salariés d'association œuvrant pour l'animal.

**L'ADHÉSION MINI**, pour toutes les personnes non professionnelles concernées par le respect de l'animal et les techniques positives dans la communication avec les animaux.

*Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion sur [www.mfec.fr](http://www.mfec.fr).*



**En savoir plus**  
[www.mfec.fr](http://www.mfec.fr)

## MOUVEMENT PROFESSIONNEL FRANCOPHONE DES EDUCATEURS DE CHIENS DE COMPAGNIE

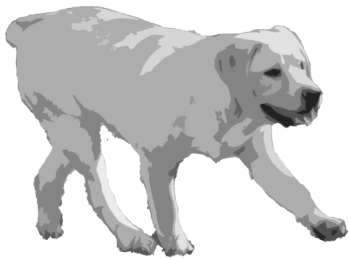


Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée en préfecture du Gers, le 5 avril 2006, sous le numéro W32 100 10 26.  
Son siège social est à :  
Capéragnon  
32450 Aurimont

## Qu'est-ce qu'un Educateur de chien de compagnie

C'est un professionnel qui :

- 🐾 **Accompagne les maîtres au quotidien** pour les aider à aborder de la meilleure façon qui soit le comportement de leur chien,
- 🐾 **Informe les maîtres sur la façon dont les chiens apprennent** en les aidant avec des programmes simples, à faire que l'équilibre entre le quotidien du maître et les besoins vitaux du chien soit respecté en vue d'une cohabitation harmonieuse et prévoyante,
- 🐾 **Sait amener un chien à adopter des comportements adaptés** au foyer dont il fait partie tout en préservant la relation entre le maître et son chien,
- 🐾 **Maîtrise à la fois l'éthologie du chien et les fondements scientifiques des lois de l'apprentissage** afin d'être en mesure de prévoir l'évolution d'un comportement,
- 🐾 **Connait la nature des problèmes de comportement** et est ainsi compétent pour les repérer,
- 🐾 **Connait ses limites de compétences** et, toujours dans une démarche professionnelle, **sait référer et travailler avec les autres professionnels** des métiers du chien,



L'éducateur de chien de compagnie peut également être spécialisé en rééducation comportementale et en comportement. Son travail consiste en s'appuyant sur ses spécialisations, à trouver ce qui motive un chien à changer de comportement en vue de sa rééducation comportementale et à rétablir la relation entre le chien et son maître ; ainsi sa démarche professionnelle n'est pas dans le diagnostic qu'il réserve au corps vétérinaire.

## A quoi s'engagent les membres du MFEC

Être membre du MFEC s'est s'engager à :

**Promouvoir** Les méthodes amicales et positives en éducation canine ;

**Connaître et reconnaître les limites de ses compétences** que ce soit en expériences ou connaissances ;

**Continuer à progresser et à se former** à travers des conférences, des séminaires, des manifestations ou tout autre support permettant d'affirmer, d'affiner et de compléter ses connaissances ;

**Respecter les clients humains et canins** et de toujours être à l'écoute de leur bien-être émotionnel, physique et psychologique ;

**Être respectueux envers les autres éducateurs professionnels** ou non professionnels et envers tous professionnels oeuvrant pour la santé et le bien-être des animaux ;

Respecter les clients et s'astreindre au **secret professionnel** indispensable dans tous les métiers en relation avec l'humain, pour toutes confidences ou informations relatives à leur vie privée. User également de discrétion pour le respect de leurs clients quant à révéler des informations sur l'agressivité de certains chiens ;

**Enrichir les maîtres** des connaissances nécessaires sur la façon dont les chiens apprennent et les aider ainsi à devenir de meilleurs maîtres, responsables et alertés sur l'éthologie canine

.../...

*Ce code de conduite a été approuvé par le bureau du MFEC, le 5 avril 2006. Vous pouvez finir de le consulter sur notre site : [www.mfec.fr](http://www.mfec.fr)*

## Je suis propriétaire de chien Que m'apporte le MFEC

- 🐾 La garantie de trouver dans votre région un **professionnel compétent** au service de sa clientèle et de votre chien,
- 🐾 Des professionnels qui en d'adhérant à notre **code de conduite** affirment également leur volonté de toujours continuer à se former pour **optimiser leur compétences**,
- 🐾 Des professionnels motivés par une **conscience professionnelle** et par l'utilisation de **méthodes amicales et positives** en éducation et rééducation comportementales,
- 🐾 Un **réseau partenaire** entre éleveurs et éducateurs du MFEC,
- 🐾 Des **conseils en éducation canine** consultable directement sur notre site [www.mfec.fr](http://www.mfec.fr)



**FAIRE APPEL AUX PROFESSIONNELS DU MFEC C'EST AUSSI DÉCIDER EN TANT QUE MAÎTRE D'OPTIMISER LA COHABITATION ENTRE MON CHIEN ET MA FAMILLE ET DE FIABILISER SES COMPORTEMENTS EN TOUTES SITUATIONS.**

TAMPON PROFESSIONNEL

Membre du MFEC